

Zeitschrift:	Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber:	Société Forestière Suisse
Band:	28 (1877)
Artikel:	Extrait du rapport sur l'administration des forêts dominales du canton de Thurgovie durant l'exercice de 1875/76
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-784152

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

complètement arrêté, mais le nombre des mites, et par suite des ex-croissances, serait considérablement diminué. D'ailleurs dans ce cas aussi, comme envers tous les autres dévastateurs de forêts, il y aurait beaucoup à faire en offrant abri et protection aux petits oiseaux insectivores. Parmi ceux-ci on remarque particulièrement les alertes mésanges qui s'occupent activement à picoter autour des galles de l'if.

Garde à vous donc, forestiers de l'Albis, surveillez sans relâche ce nouvel petit ennemi d'une essence précieuse et digne d'être conservée ! Combattez-le par tous les moyens dont vous pouvez disposer ! Autrement vous apprendriez trop tôt à vos propres dépends qu'il serait trop tard pour vous en rendre maîtres.“

Nous sommes très-reconnaissant envers Mr. Haller pour ses recherches et ses observations sur le *tenuipalpus taxi*, cependant nous ne partageons pas ses craintes de voir disparaître nos ifs devant l'apparition de cette mite. Il y a bientôt 40 ans, que nous observons des galles sur les ifs, et nous avons trouvé, que comme toutes les apparitions semblables, elles se sont montrées tantôt plus, tantôt moins nombreuses et que chaque fois les arbres qui en étaient les plus couverts étaient ceux qui, pour d'autres causes, ne possédaient déjà plus un accroissement vigoureux. Nous n'avons pas encore constaté que ces galles aient entraîné la perte d'un seul if jeune ni vieux. Quoiqu'il en soit cette question est bien digne en tous cas d'attirer l'attention des forestiers, nous invitons donc tous ceux auxquels l'occasion s'en présentera, à étudier avec soin ce phénomène, et si le danger d'une grande multiplication des galles devenait menaçant pour nos ifs de prendre les mesures nécessaires pour les détruire.

Extrait du rapport sur l'administration des forêts domaniales du canton de Thurgovie durant l'exercice de 1875/76.

L'aire des forêts domaniales s'est augmentée de 3 arp. 23,500'□ et comporte actuellement 3303 arp. 11,500'□, répartis en 42 parcelles, qui sont groupées en sept ensembles d'aménagement. L'étendue de ces derniers varie de 228 à 1005 arpents.

L'exploitation du bois a produit 2473 moules normaux à 100 pieds cubes de masse concrète, soit par arpent 75,2 pieds cubes. La possibilité de ces forêts étant calculée à 2540 moules normaux, on a ainsi

épargné 67 moules sur le produit soutenu. Le bois de souche exploité à fourni 103 m. n. L'exploitation principale a porté sur 17,68 arpents de futaies et 7,31 arpents de taillis composés; les éclaircies se sont étendues sur 282 arpents. Les produits principaux s'élèvent à 1765 m. n. et les produits intermédiaires à 708 m. n. Ainsi donc les coupes ont livré 71 % des produits totaux et les éclaircies 29 %. La proportion des bois de service est de 41,7 %, celle des bois d'affouage (buches, rondins et fagots) de 58,3 %.

Les recettes brutes s'élèvent pour les bois à . . fr. 129,914. 40
" " " " pr. les prod. accessoires à " 8,299. 40

Le total des recettes brutes s'élève ainsi à fr. 138,213. 80

Le prix moyen de tous les assortiments dépasse de fr. 4. 37 celui du dernier exercice. Depuis 1873 les prix moyens du bois dans les forêts domaniales se sont élevés de 37,8 cts. à 53,6 cts. par pied cube, ainsi donc de 41,6 %. Mais depuis le dernier automne ces prix ont éprouvé une baisse considérable.

Les prix moyens durant l'hiver de 1875/76 étant :

bois de construction	fr. — 54	le pied cube
" " sciage	" — 82	" "
" " de service, hêtre	" — 90	" "
" " " chêne	" 1 60	" "
bois à brûler, buches de 3 pieds, hêtre	" 46	— le moule
" " " " sapin	" 32	-- "
" " " souches	" 18	— "
" " " fagots, 2½' long, 1' diam. hêtre	" 35	— les 100 fagots
" " " " " résineux	" 24	— "

Les dépenses comportent :

salaire des bucherons	fr. 17,288	46	soit 35,9 % des frais totaux
frais d'amélioration	„ 15,314	37	„ 31,8 % „ „ „
traitements, perception de l'argent, cours de sylviculture, publicat. et frais de ventes,			
divers	„ 15,594	72	„ 32,3 % „ „ „
total	fr. 48,197	55	

Le produit net des forêts domaniales se réduit ainsi à fr. 90,016. 25, soit à Fr. 27. 25 par arpent.

Environ la moitié des frais d'amélioration ont été consacrés à l'établissement, l'empierrement et l'entretien des chemins de dévestiture.

On a dépensé fr. 5,029. 48 pour l'établissement, l'entretien et l'agrandissement des pépinières, mais la vente de 324,140 plants ayant produit une somme de fr. 5471. 15, cette branche de l'administration a non seulement fourni tous les plants nécessaires aux cultures, mais encore elle a livré un excédant de recettes de fr. 441. 67. Les coupes et clairières cultivées occupaient une étendue de 24,5 arpents; on a employé pour les reboiser et pour exécuter les cultures complémentaires 72,600 plants d'essences diverses; les frais de plantations s'élèvent à fr. 1686, y compris le nettoyage de surfaces envahies par les mauvaises herbes. Dans les pépinières on a semé 255 ft^2 de graines et repiqué 480,000 brins de 1 ou 2 ans. La demande de plants forestiers, spécialement d'épicéas, va sans cesse en augmentant, ce qui s'explique par le fait que les coupes rases avec reboisement artificiel sont devenues la règle presque exclusive dans les forêts communales et les forêts privées, et que des exploitations considérables ont été opérées durant ces dernières années — 3630 pieds de fosses d'assainissement ont été creusés pour le prix total de fr. 181. 20.

Les prix des journées se sont considérablement élevés dans le canton de Thurgovie depuis quelques années; actuellement on paye en moyenne aux hommes fr. 3. 20, et aux femmes fr. 1. 80 par journée.

Les forêts domaniales ont subi des dommages considérables durant l'exercice de 1875/76. Par l'effet des ouragans qui se sont déchaînés en novembre 1875 et au printemps de 1876, une grande quantité de bois à été renversé dans les peuplements exploitables et d'âge moyen, et maint beau baliveau des taillis composés est tombé sous les coups de l'aquilon. Dans les forêts de Kreuzlingen et de Tänikon en particulier, des boisés de 60 à 70 ans, exposés au vent du sud-ouest par des coupes de forêts privées attenantes, ont été si rudement maltraités, qu'il est maintenant indispensable d'exploiter prématurément environ 5 arp. de bois en plein accroissement. En divers lieux au milieu de peuplements d'épicéas âgés de 40 à 50 ans, des bouquets entiers de ces arbres ont été tordus et renversés, la plupart de ceux-ci il est vrai étaient pourris à la souche. Les dommages causés par les vents s'élèvent à près de 340 m. n. au total.

Bien plus encore que l'ouragan, les pluies exceptionnellement abondantes et persistantes du mois de juin ont produit de grands dommages par les glissements de terrain qu'elles ont causés. Dans les journées du 11 au 14 juin, des éboulements et des glissements plus ou moins considérables se sont produits sur un grand nombre de pentes raides et même sur des terrains doucement

inclinés. Les causes de ces désastres ont été exposées en détail avec beaucoup de clarté par Mr. le professeur Heim à Zurich; le gouvernement thurgovien l'ayant chargé, immédiatement après la catastrophe, de visiter les vignobles les plus gravement menacés de Herdern, Uesslingen, Stettfurt et Weingarten, il a publié dans la Nouvelle Gazette de Zurich plusieurs articles, dans lesquels il indique les mesures à prendre pour prévenir une plus grande extension des dommages. Dans les forêts ces glissements se sont produits dans des conditions très variées, soit sous le rapport du terrain, soit sous le rapport des boisés; ici c'est une pente couverte d'un épais taillis qui s'est effondrée, là un magnifique bouquet de résineux a été comme rasé, parfois des groupes de sapins de 60 à 80 ans restaient debout sur un terrain entraîné à 50 ou 100' de distance, d'autres fois un amas de troncs étaient complètement ensevelis sous des éboulis subséquents de molasse. Les différences dans le mode d'aménagement des forêts avaient ici peu d'influence parce que les surfaces de glissement imbibées d'eau étaient fréquemment très-profondes, et que la molasse formant le sous-sol se fendait de manière à laisser se détacher d'immenses quartiers d'une épaisseur dépassant de beaucoup la profondeur des racines. Ce phénomène a même pris de telles proportions, que beaucoup de gens dans la contrée ont supposé qu'il fallait l'attribuer à un vrai tremblement de terre.

Environ 15 arpents de terrain fertile ont été ainsi rendus improductifs dans divers districts des forêts domaniales. La perte qui en résulte pour l'état, ainsi que les dommages provenant de l'exploitation prématurée et de la dépréciation du bois, de l'interruption du couvert, de la destruction de ponts et de chemins de dévestitures a été estimée à environ fr. 40,000.

Les gardes forestiers de l'état ont dénoncé 18 délits durant cet exercice; la valeur des objects enlevés et les dédommages pour tous ces cas réunis ne s'élève qu'à fr. 22. 60.

Le conseil d'état a fait donner dans le courant de septembre un cours de sylviculture, qui a duré 20 jours et auquel ont assisté 7 gardes forestiers cantonaux et 18 particuliers ou forestiers de communes. L'enseignement était donné par Mr. Vogler, inspecteur forestier à Schaffhouse et par l'inspecteur cantonal des forêts. La culture, l'entretien et l'exploitation des bois, la police forestière, le système métrique, le mesurage du bois et les notions de taxation nécessaires aux gardes forestiers furent enseignés dans ce cours. Le matin était consacré à

la théorie, l'après-midi à des exercices pratiques et des excursions. Au printemps 1877 un cours semblable a dû être spécialement consacré à la culture des bois et à la botanique forestière.

Extrait dn rapport sur l'administration des forêts domaniales du canton de Zurich, pendant l'exercice de 1875/76.

L'étendue des forêts domaniales comportait à la fin de cet exercice 5630 arp. 25,340 '□, soit 2 arp. 1566 '□ de plus qu'au commencement. L'augmentation provient de petits achats des tinés à arrondir d'anciennes parcelles. De ces forêts 5419 arp. 35,940 '□ sont situés sur le territoire zurichois et 210 arp. 29,400 '□ sur territoire badois, près de Jestetten.

Cette dernière portion située près de Jestetten est nommée le Greutholz, elle n'est pas exploitée conformément à la règle du produit soutenu et nous en faisons abstraction dans le présent extrait. Pour l'ensemble des autres forêts, les produits autorisés par le plan général d'exploitation et ceux exploités effectivement en bois de tiges, de branches et de rameaux d'après le contrôle les comptes se présentent comme suit :

	Etendue des coupes arpent	Exploitation principale moules	Produits intermédiaires moules	Total moules	Rendement fr. cts.
Plan d'exploitation	52,81	3873,5	1471,4	5344,9	196500. —
Contrôle d. produits	46,16	4208,6	1740,5	5949,1	258961. 05
Différ.	{ en plus — 335,1 269,1 604,2 62461. 05 en moins 6,65 — — —				

En outre 72,7 moules de bois de souche ont été en partie vendus, en partie cédés comme prix de journées, est 15,688 fagots de bois d'expurgades coupés dans les jeunes fourrés ont été abandonnés aux ouvriers pour leur travail. Les produits des coupes dépassent de 8,7% et ceux des éclaircies de 18,3% les produits autorisés par le plan d'exploitation, et l'anticipation totale s'élève à 11%, tandis que la surface des coupes demeure de 12,6% au-dessous de l'étendue projetée. Cette forte différence provient des dommages considérables causés dans nos forêts domaniales par les ouragans de novembre 1875, spécialement dans les peuplements exploitables et les boisés d'âge moyen. La masse des bois renversés ou brisés dépassant à cette époque celle des arbres martelés non encore exploités, la somme des produits excède naturellement la possibilité; néanmoins comme il restait encore quelques